

Délibération N° 2024-05-03

**La Commission Recherche (CR) siégeant en formation plénière,
en sa séance du lundi 13 mai 2024,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et modifiés en séance du 20 septembre 2019, du 10 décembre 2021 et du 31 mars 2023 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur la nomination d'Isabelle PRIM-ALLAZ en tant que directrice adjointe de la MSH-LSE

Le Comité de Pilotage de la MSH Lyon St-Etienne du 9 avril 2024 a désigné Mme Isabelle PRIM-ALLAZ en tant que Directrice adjointe de l'unité à compter du 1^{er} septembre 2024 jusqu'au 31 décembre 2026.

La Commission Recherche est consultée pour avis sur cette nouvelle nomination à la direction adjointe de la MSH-LSE.

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 38

Quorum : 19

Présents ou représentés en début de séance : 23

Votants: 19

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

La Commission Recherche émet un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés sur la nomination d'Isabelle PRIM-ALLAZ en tant que Directrice adjointe de la MSH Lyon St-Etienne à compter du 1^{er} septembre 2024 jusqu'au 31 décembre 2026.

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 13 mai 2024

La Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales
et Science ouverte



Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN